

**COMMUNE DE COURVIERES
CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MAI 2014
PROCES VERBAL**

Lieu : Mairie de Courvières

Président : M. LIEGEON Eric

Secrétaire : M. PERRIN Anthony

Membres présents : tous sauf M. LIEGEON Thierry, excusé

Ordre du jour :

- approbation du compte-rendu du conseil municipal du 15 mai 2014
- décision sur le choix des rythmes scolaires
- fixation des limites de délégation du conseil municipal au maire
- travaux de voirie
- Questions diverses

Monsieur le maire ouvre la séance à 20H.

1) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 15 MAI 2014

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2) DECISION SUR LE CHOIX DES RYTHMES SCOLAIRES

Après échange avec la commune de Boujailles, les enseignants et délégués de parents d'élèves, le dossier des rythmes scolaires a été rouvert.

Yannick FABRE présente les différentes propositions qui peuvent être mises en place dans le cadre de la réforme pour la prochaine rentrée.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, choisit la proposition suivante :

	Matin		Après-midi	
Lundi	8h30	11h45	13h45 : Courvières 13h55 : Boujailles	15h50 : Courvières 16h00 : Boujailles
Mardi	8h30	11h45	13h45 : Courvières 13h55 : Boujailles	15h50 : Courvières 16h00 : Boujailles
Mercredi	8h30 : Courvières 8h40 : Boujailles	11h10 : Courvières 11h20 : Boujailles		
Jeudi	8h30	11h45	13h45 : Courvières 13h55 : Boujailles	15h50 : Courvières 16h00 : Boujailles
Vendredi	8h30	11h45	13h45 : Courvières 13h55 : Boujailles	15h50 : Courvières 16h00 : Boujailles

3) PRECISIONS DES LIMITES DE DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

La délibération du 10 avril 2014 ne fixant pas suffisamment les limites de délégations aux points 1, 2, 9, 10, 14, le conseil municipal, après en avoir délibéré, complète la délibération en précisant lesdites limites (voir la délibération rectifiée ci-jointe).

4) TRAVAUX DE VOIRIE

Christophe GRESSET expose les différents travaux urgents de voirie communale à réaliser et présente le devis de l'entreprise CUENOT de Levier pour un montant de 15 000 € TTC. Ces travaux comprennent la pose d'enrobé pour les secteurs les plus dégradés ainsi que la mise en place d'émulsion pour la réparation de voirie.

Un certain nombre de panneaux de signalisation dans le village sont descellés, l'entreprise DOLE a été sollicitée pour remettre en état ces panneaux.

Le conseil municipal émet un avis favorable pour la réalisation de ces travaux.

Le fauchage des accotements est confié comme les années précédentes à la SARL REGNIER, ces travaux débiteront à partir de mi-juin.

5) QUESTIONS DIVERSES

Le nettoyage complet de l'église a été réalisé par ENET pour un montant de 583€. Le conseil municipal remercie les bénévoles de la paroisse qui se sont associés à la réalisation de ces travaux.

Les jeunes agriculteurs du canton de Levier organisent la finale départementale des labours les 23 et 24 Août à Boujailles. Pour permettre l'organisation de cet événement, qui s'inscrit dans la promotion de l'agriculture et des territoires, ils sollicitent la commune pour un accompagnement financier de 200€. Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne un avis favorable à cette demande.

Monsieur et Madame Bizet, locataires du logement communal rue de Cuvier, souhaiteraient la mise en œuvre de quelques aménagements dans leur résidence. La commission des bâtiments se rendra sur place pour étudier cette demande.

Le fleurissement du village débutera début juin. Le soin et l'entretien des différents massifs fleuris seront répartis entre les conseillers ou personnes du village situés à proximité.

Cimetière : afin de répondre à certaines demandes, une réflexion sera engagée pour l'établissement d'un règlement concernant la délivrance ou la reprise de concessions.

CFD : une visite de la ZAE de Bulle aura lieu le 2 juillet à 20h00 pour l'ensemble des conseillers municipaux.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est close à 22H30.